Opération "Commune partenaire" du label Alsace terre textile

Les communes d'Alsace ayant une entreprise agréée Alsace terre textile sur leur territoire rendent hommage à l'excellence de la filière textile grâce à une nouvelle signalétique d'entrée de ville.

L'agrément (pour une entreprise) et le label (pour un produit) Alsace terre textile® certifient que 75% des étapes de fabrication du produit sont effectués sur le territoire de référence, en Région Alsace et dans les Vosges. Ce label d'excellence a été lancé le 7 novembre 2013 en présence de nombreux officiels et représentants de la filière textile à la Société Industrielle de Mulhouse.

Ces entreprises sont des acteurs économiques insérés dans leur environnement, qui emploient des salariés habitant en Alsace, et qui animent autour d'elles tout un écosystème économique local pour satisfaire les besoins de leur activité. De nombreuses communes ont décidé de marquer leur soutien à cette filière textile en plein développement en plaçant un nouveau panneau à leur entrée de ville. « *C'est une fierté pour nous d'avoir sur notre territoire une entreprise qui innove et va de l'avant* ».

La motivation des communes pour être partenaires du label

Pour une commune située dans un environnement urbain ou rural, **une entreprise industrielle est une richesse**, d'autant plus dans le secteur textile, héritage de l'histoire de notre région.

Les communes où sont installées ces 19 entreprises agréées (et d'autres à venir) ont souhaité marquer l'importance que revêt la présence d'une entreprise textile pour l'emploi et la vie économique de leur localité.

L'intérêt porté par le public pour le **tourisme industriel** l'été 2014 et en particulier pour les entreprises textiles participantes est une autre raison invoquée par les maires pour s'associer au dispositif.

Lancement de l'opération à Mulhouse le 26 septembre 2014 avec M. Jean Rottner, Maire de Mulhouse

Le processus de mise en place des panneaux est en route. La première ville à inaugurer la signalétique d'entrée de ville est la **Ville de Mulhouse,** qui a vu le plus grand nombre d'entreprises textiles s'installer sur son territoire depuis la toute première manufacture née en 1746. Aujourd'hui, c'est DMC, leader mondial du fil à broder, qui est l'entreprise mulhousienne agréée Alsace terre textile. Ce fleuron de l'industrie textile témoigne de sa capacité à s'adapter aux bouleversements économiques de ces dernières décennies, tout en préservant une position de leader et des produits à la qualité inégalée. La qualité de ces fils et la reproductivité fidèle de plus de 500 coloris sont les atouts de cette entreprise de 350 salariés, dont 250 à Mulhouse où sont produits et teints le million d'échevettes vendu chaque jour. L'entreprise réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 60 millions d'euros, l'export dans 130 pays en représente 85 %.

Carte des entreprises agréées

Caractéristiques des panneaux

Panneau en aluminium, carré avec les angles arrondis, de dimension 60 cm x 60 cm
Fabrication : Prevel à Rixheim

Lancement de l'opération Communes Partenaires :

DMC, Mulhouse, M. Jean ROTTNER : le 26 septembre

Suivront :

- SNTM, **Marmoutier**, M. Jean-Claude WEIL, le 1er octobre
- VELCOREX, **Saint-Amarin**, M. Charles WEHRLEN, le 7 octobre
- KELNET, **Fellering**, Mme Annick LUTENBACHER, le 7 octobre
- FNAPP, **Malmerspach**, M. Eddie STUTZ, le 7 octobre
- ETC, **Cernay**, M. Michel SORDI, le 8 octobre
- KERMEL, **Colmar**, M. Gilbert MEYER, le 10 octobre
- DHJ International, **Sélestat**, M. Marcel BAUER, le 13 octobre
- ALSATEXTILES , **Riedisheim**, M. Hubert NEMET, le 15 octobre
- EMANUEL LANG, **Hirsingue**, M. Armand REINHARD, le 17 octobre

Les contacts sont en cours pour le lancement de la signalétique dans les autres communes :

- SEMPATAP, **Ensisheim**, M. Michel HABIG
- CORDERIE MEYER SANSBOEUF, **Guebwiller**, M. Francis KLEITZ
- EURO TF , **Munster**, M. Pierre DISCHINGER
- TISSAGE DES CHAUMES, **Sainte-Marie-aux-Mines**, M. Claude ABEL
- JACOB HOLM, **Issenheim**, M. Marc JUNG
- DE FIL EN AIGUILLE, **Thann**, M. Romain LUTTRINGER
- OUATINAGE D'ALSACE, **Thann**, M. Romain LUTTRINGER
- CLIPSO, **Vieux-Thann**, M. Daniel NEFF
- SERICENTER, **Strasbourg**, M. Roland RIES

Les intermédiaires de la filière "marchés professionnels"	
Fibres Fils Tissage Tricotage Non-tissé	Corderie Meyer Sansboeuf
	DMC
	Emanuel Lang
	Jacob Holm Industries
	Kermel
	SNTM-Tricotage Marmoutier
	Tissage des Chaumes
Ennoblissement Enduction	DHJ International
	ETC
	Euro TF
	Velcorex
Impression	Alsatextiles
	De Fil en Aiguille
	Euro TF
	Kelnet
	Sericenter
Confection	De Fil en Aiguille
	Ouatinage d'Alsace
	SNTM-Tricotage Marmoutier

Les fabricants de produits finis "marchés grand public"	
Linge de maison, de table, d'office, de lit	Alsatextiles
	De Fil en Aiguille
	Euro TF (*marque Aude de Balmy)*
	Fnapp (marque Home Spirit)
	Ouatinage d'Alsace
	Sempatap *(marque Georges G)*
Accessoires mode et décoration	Alsatextiles
	Fnapp (marque Home Spirit)
	Kelnet
Produit de communication textile	Alsatextiles
	De Fil en Aiguille
	Kelnet
	Sericenter
Décoration intérieure	Alsatextiles *(marque Pixadecor)*
	Clipso
Sports et loisirs créatifs	De Fil en Aiguille *(marque Defil)*
	DMC

Les Communes partenaires
octobre 2014

Ci-dessous sont indiquées les inaugurations connues au 1er octobre 2014, avec la date, l'entreprise et le nom du maire (ou de son représentant) présent à l'inauguration.

Mercredi 1er octobre à 15h

SNTM, Ville de Marmoutier, M. Jean Claude Weil

Plus de 90 ans de présence dans la ville : Créée en 1923 sous le nom de Tricotage de Marmoutier et dernière entreprise dans sa spécialité en Alsace, SNTM, présidée par Thierry Boutrelle, est spécialisée dans le tricotage et la confection de vêtements pour des marques de luxe du prêt-à-porter Français. Ses métiers sont le tricotage, la coupe, le montage et le contrôle.
L'entreprise emploie 68 salariés, réalise 200 000 vêtements par an sur son site de 6000 m² et son chiffre d'affaires est de 3,5 millions d'euros.

SNTM - 28 rue du 22 Novembre, 67440 Marmoutier - Tél. 03 88 71 48 00

Mardi 7 octobre à 14h

VELCOREX : Ville de Saint-Amarin, M. Charles Wehrlen

Une entreprise qui revient de loin : Velcorex since 1828 est l'une des 3 entreprises reprises par Pierre Schmitt, avec Emanuel Lang à Hirsingue (voir ci-dessous) et Tissage des Chaumes à Sainte-Marie-aux-Mines. Velcorex est le leader européen de la conception et la fabrication de tissus velours tendance, de coton sportswear et de teinture pigmentaire destinés au marché de la mode féminine et masculine moyen haut de gamme. Ses clients sont des marques et confectionneurs de réputation mondiale. 75% des ventes sont exportées, principalement vers l'Allemagne.
L'entreprise réalise 20 millions de CA pour 4 millions de mètres produits et emploie 70 collaborateurs.

Velcorex since 1828 - 14 rue du Commandant Marceau, 68550 Saint-Amarin - Tél. 03 89 38 20 00
www.velcorex.fr

Mardi 7 octobre à 14h

KELNET : Ville de Fellering, Mme Annick Lutenbacher

Une success story à Fellering : Kelnet, créée par Claude Kelbert, est le leader français de l'impression couleur sur microfibres pour les marchés de l'optique et du high-tech. Grâce à ses compétences infographiques, Kelnet est le spécialiste de l'impression numérique par sublimation et réalise sur mesure découpes, confection et assemblage de ses produits. Les produits personnalisés sont destinés au secteur de l'optique (nettoyage de verres de lunettes et étui à lunettes), à l'objet publicitaire (téléphone, tablettes) et aux musées (reproduction d'œuvres d'art sur microfibre).
L'entreprise créée en 2013 réalise 2,5 millions d'euros par an, emploie 13 personnes et le tiers de ses ventes est exporté.

Kelnet - 4 rue des Fabriques, 68470 Fellering - Tél. 03 89 57 69 77 - www.kelnet.fr

Mardi 7 octobre à 14h

FNAPP : Ville de Malmerspach, M. Eddie STUTZ

La Société FNAPP a été créée par Paul Hurth en 1980. Elle a intégré le groupe HOMESPIRIT, fabricant français de canapés en 1999. L'entreprise possède son propre atelier de confection, de découpe et de remplissage d'articles de décoration, ainsi qu'un bureau de style. Ses produits "collection Pearl" sont composés d'articles de décoration intérieure et extérieure : coussins, poufs, rideaux, art de la table, linge de lit, plaids, tapis, etc. La clientèle est constituée de boutiques déco de centre-ville sous la marque Homespirit, mais des collections spécifiques sont aussi livrées aux moyennes et grandes surfaces sous leurs propres marques.
CA HT : 6 millions d'euros pour 36 collaborateurs, export dans toute l'Europe.

FNAPP - Zone Industrielle, 68550 Malmerspach - Tél. 03 89 39 10 20 - www.homespirit-deco.com

Mercredi 8 octobre à 16h

ETC : Ville de Cernay, ETC, M. Michel Sordi

Une implantation historique dans la ville : née voici plus de 200 ans, Ennoblissement Technique de Cernay a pour cœur de métier la transformation de textile et son PDG est Eric Frasson. L'usine d'ennoblissement peut traiter des tissus mixtes, composés de fibres naturelles et de fibres synthétiques. Les traitements apportés aux tissus sont capables de lui conférer des propriétés d'imperméabilité, d'ignifugation, d'oléofugation, de protection antibactérienne...). ETC a pour secteur d'activité l'ennoblissement à façon et peut traiter les fibres cellulosiques et multi-fibres complexes, les textiles destinés à l'impression numérique jet d'encre, les non-tissés, les supports en chaîne et trame et en maille pour enduction.
Son CA annuel est de 3,5 millions d'euros pour 3 à 4 millions de mètres de tissus traités, et 34 collaborateurs.

ETC - 41 avenue Charles de Gaulle, 68700 Cernay - Tél. 03 89 75 74 19 - www.etcernay.com

Vendredi 10 octobre à 14h30

KERMEL : Ville de Colmar, M. Gilbert Meyer

Kermel, dont le PDG est Markus Schwyn, président du Pôle Textile Alsace, a créé la fibre Kermel®, une fibre polyamide-imide ininflammable par nature. Celle-ci assure une excellente isolation thermique, ainsi qu'une très bonne résistance mécanique et chimique. Cette fibre répond aux besoins des sapeurs-pompiers et du maintien de l'ordre en France et dans le Monde. Les vêtements en fibres Kermel® sont aussi utilisés dans l'industrie car ils s'adaptent à toutes situations. Kermel avec sa marque Skeed® est également présent sur le marché des vêtements et sous-vêtements de sport de vitesse. De plus, Kermel a également développé des solutions pour applications techniques et industrielles. La société emploie 100 personnes et réalise 70% de son activité à l'export.

Kermel - 20 rue Ampère, 68000 Colmar - Tél. 03 89 20 47 00 - www.kermel.com

Lundi 13 octobre à 16h

DHJ international : Ville de Sélestat, M. Marcel Bauer

Dirigée par Bernard Finckenheim, DHJ International est une entreprise spécialisée dans les tissus enduits sans PVC. L'entreprise se concentre sur l'enduction de tissus industriels dotée de diverses propriétés d'occultation, d'inflammabilité, d'imperméabilité... DHJ produit et commercialise également les triplures qui apportent maintien et souplesse aux cols et poignets à destination des meilleurs confectionneurs de chemises du monde. Les secteurs d'utilisation des produits de l'entreprise sont très variés : habillement, décoration, supports publicitaires. L'entreprise emploie 80 collaborateurs pour un CA de 20 millions d'euros (dont 80% à l'export) et son usine s'étend sur plus de 10 000 m^2.

DHJ International - 1 rue de Morat, 67600 Sélestat - Tél. 03 88 85 07 77 - www.dhj-international.com

Mercredi 15 octobre à 16h

ALSATEXTILES : Ville de Riedisheim, M. Hubert Nemet

Comment imprime-t-on sur du satin, du polyester ou du velours ? La visite de l'entreprise Alsatextiles dirigée par Gianni Pavan, permet de comprendre l'impression numérique, évolution majeure dans la filière textile. Vêtements, linge de maison, aménagement intérieur ou encore banderole de communication : l'impression numérique est présente dans tous les secteurs du textile. L'entreprise emploie 12 personnes pour un CA de 1,5 millions d'euros

Alsatextiles - 3 rue de l'Industrie, 68400 Riedisheim - Tél. 03 89 64 59 97

Vendredi 17 octobre à 11h

EMANUEL LANG : Ville de Hirsingue, M. Armand Reinhardt

Présente depuis 1856 au cœur du Sundgau, Emanuel Lang (reprise par Pierre Schmitt) est l'une des dernières entreprises de tissés teints en France, spécialisée dans la fabrication de tissus pour chemises. Les métiers sont : la création des dessins, le mariage des couleurs, le croisement des fils, jusqu'à l'inspection finale des étoffes. L'entreprise récemment reprise compte 9 collaborateurs et prévoit 25 employés d'ici fin 2015 pour un chiffre d'affaires de 4 M€. Elle crée près de 200 références par collection.

Emanuel Lang - 15 rue Paul Lang, 68560 Hirsingue - Tél. 03 89 07 52 07 - www.emanuel-lang.fr

Rappel des principes du label

Le label lancé le 7 novembre 2013 s'appuie sur une démarche d'entreprise industrielle qui s'engage sur une charte présentant des exigences à respecter dans les domaines suivants : **Production industrielle locale, qualité et traçabilité des produits, respect de l'environnement et de la sécurité…**

Territoire concerné pour l'agrément Alsace terre textile :

Les sociétés industrielles qui :

- possèdent un savoir-faire de production textile
- sont implantées en Alsace (départements 67 et 68)
- s'engagent à respecter le cahier des charges et la charte d'engagement terre textile.
- s'engagent à travailler en réseau
- acceptent les audits et contrôle de traçabilité produit

Pour être labellisé, un produit doit totaliser au moins 75 points sur 100

Pour chaque catégorie de produit, le déroulement du processus de fabrication est défini chronologiquement selon les étapes suivantes : création et R&D, teinture de fils, filature/tissage, ennoblissement ou impression, confection/finition et enfin logistique.

Un certain nombre de points est affecté à chaque étape du process en fonction de son importance relative dans la fabrication globale. Si les étapes de fabrication qui se déroulent dans l'aire géographique de référence totalisent au moins de 75 points, le label est accordé.

L'entreprise est auditée par un organisme indépendant : l'IFTH (Institut Français du Textile et de l'Habillement) tous les 3 ans. Les étapes de fabrication de ses produits feront l'objet d'un contrôle annuel, grâce à une plateforme de traçabilité issue du projet Ecoltex, initiée par Schaeffer Productique.

Les atouts du label

Le label Alsace terre textile apporte aux entreprises **une visibilité et une image** à l'encontre des clichés sur le secteur textile, aujourd'hui bien vivant. Il a aussi pour mérite d'introduire dans la filière textile une notion proche de l'AOC Industriel, car les entreprises agréées prônent avant tout la **relocalisation de la fabrication textile** et s'engagent à travailler en réseau. C'est donc toute une filière qui retrouve ses lettres de noblesse.

Pour le consommateur final, tout comme pour les acheteurs professionnels ou les distributeurs, c'est l'assurance de pouvoir **disposer d'un produit de qualité**, à tous points de vue : humain, technique ou environnemental. Par le choix d'un produit local, l'acheteur favorise la préservation des savoir faire et la pérennisation d'emplois locaux.

Ainsi résume Gianni Pavan, dirigeant d'Alsatextiles et leader du groupe d'entreprises engagées dans le label Alsace terre textile : « *Travailler avec les entreprises de notre environnement textile est à la fois une stratégie d'entreprise et une nécessité économique. Le label nous permet de mettre en avant ce qui fait l'ADN de notre entreprise : le travail en réseau avec des acteurs de la filière, pour l'économie de notre Région, l'Alsace* ».

Le label Alsace terre textile est porté par le Pôle Textile Alsace

L'association du Pôle Textile Alsace a été créée par et pour des industriels textiles de la région. Son rôle est de fédérer et d'animer la filière textile alsacienne pour en améliorer les performances. Orienté "matériaux", le Pôle s'appuie à la fois sur une tradition industrielle régionale et les innovations d'un large réseau de PME-PMI aux nombreuses applications marchés.

Le Pôle Textile Alsace a pour objectifs d'accompagner les compétences de ces entreprises, d'anticiper les diversifications de la filière et de promouvoir les solutions innovantes auprès de marchés ciblés.

Le déploiement du Label "Terre Textile" en Alsace constitue une des actions stratégiques des actions de promotion portée par le Pôle Textile Alsace. Il a pour objectif de **promouvoir les métiers et les savoir faire** et de les valoriser auprès d'un public large : **entreprises, institutions et grand public**. L'objectif final est de stimuler ainsi les collaborations et les synergies locales, voire relocaliser certaines étapes de fabrication toute en apportant des garanties de traçabilité aux consommateurs. Enfin, ce label met en valeur le textile alsacien, une filière réputée à la fois pour son ancienneté, son professionnalisme et sa renaissance par l'innovation.

Chiffres clés :

La filière se compose de 8 500 salariés, une cinquantaine d'entreprises membres du Pôle Textile Alsace dont 20% de TPE 70% de PME-PMI, 250 brevets déposés en 3 ans, 600 millions de CA, 55% de part du CA réalisé à l'international.

Contact : Catherine Aubertin, Responsable du Pôle Textile Alsace
25 rue Alfred Werner - BP 72076 - 68059 MULHOUSE Cedex 2
03 89 42 74 08 - contact@alsaceterretextile.fr
www.alsaceterretextile.fr

Avec le soutien de

En partenariat avec